



**LE BULLETIN UNIQUE QUI SERA UTILISE LE 17 NOVEMBRE 2010 DANS TOUT
MADAGASCAR**

Inexorablement, la date du 17 novembre 2010 approche. C'est celle du referendum sur le projet de Constitution pour la IVème République malgache.

Déjà, le bulletin unique final a été imprimé en 10 millions d'exemplaires afin que tous les bureaux de vote que comptera le pays en soient pourvus. Car gouverner c'est prévoir, n'est-ce pas ? En ce qui concerne les campagnes, les partisans du « Non » auront beau parler, ils sont les exemples vivants (et sonores) d'un grand changement. En effet, depuis 1959, qui osera dire qu'il y a eu, à moment ou à un autre, une campagne pour le « Non » ? Jamais de la vie ! En avril 2007, le pouvoir Marc Ravalomanana n'a donné que 15 jours de « campagne » sans aucun texte en malgache. L'Histoire est là, écrite, que personne ne pourra jamais effacer.

A présent -et merci Madame Liberté d'expression-, certaines personnes, téléguidées par des « intellectuels » abêtis, car défendant les intérêts d'une personne, font comme les faux prophètes (crétins plutôt que chrétiens) avec une Bible : ils en prennent une partie (quelques articles en l'occurrence, ici) et dénaturent totalement leur signification. Sans vergogne aucune.

Vous voulez un exemple ? L'autre jour, à la télévision nationale (Tvm), un monsieur a déclaré que : en ce qui concerne la Haute Cour de Justice (destinée à juger le Président et les autres chefs d'Institution mais jamais mise en place par Ravalomanana en 7 ans de pouvoir), il s'agit d'un retour à la colonisation, du temps où il y avait un tribunal pour les « vazaha » et assimilés (« vazaha taratasy ») et un autre pour les indigènes. Pour ce malheureux monsieur, déjà pas sûr de lui, être égaux devant la loi signifie être jugés par les mêmes tribunaux. Le Juge Raymond Ranjeva devrait alors lui expliquer la raison d'être du Tribunal Pénal International et de la Cour du même nom dont il était un des vice-présidents. L'excellent Juge Raymond Ranjeva devrait aussi leur expliquer ce que signifient les tribunaux de Première instance et les tribunaux spéciaux comme la Cour d'assises ou la Cour criminelle. Pour résumer les propos des partisans du « Non » (il y en a un qui a déclaré voter « Non ». A la question : Avez-vous lu, au moins, le projet de Constitution ? -il y en a plein d'exemplaires rédigés en malgache-, sa réponse a été : « Non » !), pour résumer donc les propos des partisans du non, ils puent la xénophobie anti-française. C'est là que ça devient extrêmement dangereux. Pour eux, après...

Au niveau du pouvoir transitoire, un conseil des ministres « spécial » s'est tenu ce mercredi 27 Octobre 2010 au Palais d'Etat d'Ambohitsorohitra. Le cœur de l'ordre du jour, à part diverses communications, aura été les directives du Président de la Transition, Andry Rajoelina. Ainsi, il a invité chacun des membres du gouvernement à rédiger des comptes-rendus clairs et sur les préparatifs matériels du referendum du 17 novembre 2010. Ce, à propos de ce qu'ils ont vécu et constaté sur le terrain lors des missions de sensibilisation menées la semaine passée.

Ces comptes-rendus pourront permettre à chaque ministre de prendre les dispositions utiles et nécessaires touchant leur département respectif. Ces dispositions seront appliquées dans l'immédiat pour améliorer encore plus ces préparatifs électoraux. Ensuite, le Président Andry Rajoelina s'est enquis de l'élaboration des listes électorales, du paiement des salaires des opérateurs de saisie des centres informatiques régionaux ; du paiement des indemnités des chefs Fokontany (quartiers) ; ainsi que de l'impact de la sensibilisation sur le devoir civique de tout citoyen qui se respecte et des grandes lignes du changement apporté par ce projet de Constitution de la IVème République.

En ce qui concerne le volet « Sécurité », lié à ce referendum, surtout dans les régions reculées, il a été décidé que des mesures draconiennes seront prises par les Forces armées et la Police nationale pour faire respecter l'ordre public avant, pendant et après ce referendum du 17 Novembre 2010. Enfin, le Président Andry Rajoelina a insisté sur la poursuite des missions de sensibilisation en province par les membres du gouvernement.

Il ne s'agit pas de faire voter le « Oui », mais d'inciter les citoyens malgache en âge et en droit de voter de leur faire comprendre ce devoir sacré que constitue le suffrage universel. Mais aussi et surtout de faire des démonstrations, avec les responsables locaux, de l'utilisation de ce fameux bulletin unique, une grande première dans l'Histoire des élections à Madagascar. Cela aussi c'est un énorme changement. De toute façon, Madagascar, pays indépendant et souverain doit-il demander la permission à la Communauté internationale pour aller de l'avant vers le retour de l'ordre constitutionnel et l'état de droit ? Ce n'est pas la première période de transition que le pays a connu. Alors, dites-moi donc en quelle année de transition, il avait fallu l'aval des étrangers pour organiser une consultation populaire, après le retour de l'Indépendance ?

Der des der, la "campagne" pour ne pas voter qui émane d'intellectuels "avisés". Ils font penser aux leaders du Magro qui avaient ordonné de ne pas hisser le drapeau lors des deux dernières fêtes nationales. De l'imbécilité à l'état pur.

Jeannot RAMAMBAZAFY